

Effets indésirables les plus fréquents

Prévention et conduite à tenir en cas de :

Rétention d'eau

Pesez-vous régulièrement.

En cas de prise de poids rapide et/ou de gonflements des paupières, consultez votre médecin traitant.

En cas de gonflements des jambes : surélevez vos pieds quand vous êtes assis. Évitez les vêtements serrés.

Maintenez une alimentation à faible teneur en sel.

Diarrhées ⇒ **Buvez au moins 2 litres d'eau par jour.**

Limitez votre consommation de lait, de café.

Évitez l'alcool, les boissons gazeuses, les matières grasses, les aliments riches en fibres (légumes verts, céréales, fruits etc).

Privilégiez les viandes blanches, les poissons maigres, le riz, les féculents, les pommes de terre, les carottes, les bananes...

Si votre médecin vous a prescrit un traitement anti-diarrhéique, prenez-le.

Si votre diarrhée persiste, contactez votre médecin traitant.

Nausées, vomissements

Prenez :

- les antiémétiques prescrits par votre médecin,
- des repas légers et fractionnés (5 à 6 repas par jour).

Buvez fréquemment de l'eau fraîche, du cola dégazéifié, par petites gorgées entre les repas.

Évitez les aliments frits, gras, épicés, trop sucrés.

Diminution du nombre de certaines cellules sanguines

Consultez sans attendre votre médecin traitant en cas de fièvre (température supérieure ou égale à 38°C), frissons ou tout autre signe d'infection (toux, mal de gorge, sensation de brûlures urinaires).

Ne prenez pas de paracétamol sans avis médical.

Utilisez une brosse à dents souple (risque de saignements).

Fatigue, vertiges, maux de tête

Respectez une bonne hygiène de vie (alimentation saine, repos).

⇒ Restez prudent lors de la conduite automobile.

Crampes, douleurs musculaires : buvez régulièrement, évitez les mouvements répétitifs et les efforts physiques importants.

Troubles visuels (conjonctivite, larmoiements) ⇒ Demandez conseil à votre pharmacien.

Eruptions cutanées, démangeaisons

Utilisez un savon doux et une crème hydratante, portez des vêtements amples et évitez l'exposition au soleil.

Altération ou perte du goût

☎ Vous présentez des effets indésirables qui vous inquiètent : **contactez votre médecin traitant**, il décidera de la meilleure conduite à tenir.



Pour toute information complémentaire, veuillez vous reporter à la notice.

Aide mémoire

IMATINIB GLIVEC®

Formes / Présentations / Prix

- **Formes :** **Comprimés** pelliculés, jaune très foncé à brun orangé,

- **100 mg** : rond, gravé « NVR » sur une face et « SA » sur l'autre face.
Diamètre : 9,3 mm, Epaisseur : 3,1 mm



- **400 mg** : ovoïde, gravé « glivec » sur une face.
Longueur : 18,3 mm
Largeur : 7,3 mm, Epaisseur : 6,9 mm



- **Présentations :**

Boîte de 60 comprimés à 100 mg et boîte de 30 comprimés à 400 mg, sous plaquettes thermoformées.

- **Prix :**

1172,57 € la boîte de **60 comprimés à 100 mg**, soit **19,60 €** le comprimé.

2 270,33 € la boîte de **30 comprimés à 400 mg**, soit **76 €** le comprimé.

Tampon de la pharmacie

Votre posologie est stricte et individuelle, pour l'établir votre médecin tient compte du type de votre maladie, de vos antécédents et de votre tolérance au traitement.


La thérapeutique ciblée orale est un traitement anticancéreux, ce traitement nécessite un suivi rigoureux.

Consignes générales

 Respectez votre prescription médicale et notez systématiquement chaque prise ou oubli sur un carnet.

Vous ne devez jamais écraser ni mâcher les comprimés de Imatinib (GLIVEC®).

! Si vous avez oublié une prise de médicaments ou en cas de vomissements : attendez la prise suivante et **ne doublez pas les quantités**.

 Si vous avez pris accidentellement trop de comprimés, contactez immédiatement votre oncologue.
N'arrêtez jamais votre traitement ou ne modifiez pas le rythme d'administration sans avis de votre oncologue.

 Lavez-vous soigneusement les mains **avant et après** chaque prise.

 **Conservez votre traitement hors de la portée des enfants.**

 Rapportez à votre pharmacie tous les comprimés endommagés ou inutilisés : ne les jetez pas dans la poubelle avec les ordures ménagères.

N'ayez jamais recours à l'**AUTOMEDICATION** (même certains médicaments ou tisanes à base de plantes comme le millepertuis) : il existe un risque d'interactions médicamenteuses.

 Certains aliments sont contre-indiqués (ex : pampleousse, réglisse).

➔ **Parlez-en à votre pharmacien ou à votre médecin traitant.** Donnez leur la liste complète de vos médicaments, même ceux vendus sans ordonnance.

Quand devez-vous prendre Imatinib (GLIVEC®) ?

Avec un grand verre d'eau

- en une prise par jour pour les doses jusqu'à 600 mg au cours du plus gros repas de la journée,
- en deux prises par jour matin et soir, au cours des repas pour les doses supérieures.



En cas de difficultés de déglutition, les comprimés peuvent être dispersés dans un volume suffisant d'eau ou de jus de pomme (50 mL pour un comprimé à 100 mg et 200 mL pour un comprimé à 400 mg). Remuez avec une cuillère et buvez immédiatement après dispersion complète.

Évitez de vous allonger immédiatement après la prise.

Comment devez-vous conserver Imatinib (GLIVEC®) ?



Dans l'emballage d'origine. Ne pas mettre dans un pilulier.
A l'abri de l'humidité.
A une température ne dépassant pas 30°C.

Exposition au soleil ?



L'exposition au soleil n'est pas recommandée : protégez-vous avec un écran haute protection d'indice 50 et +, un chapeau, un vêtement à manches longues et des lunettes de soleil.

Chute des cheveux sous Imatinib (GLIVEC®) ?



Cet effet indésirable est possible mais réversible à l'arrêt du traitement. Vous avez la possibilité de porter une perruque (prise en charge partielle par l'assurance maladie).
Limitez les soins agressifs : teinture et permanente.



Votre vie en pratique ?



Utilisez une **contraception** efficace pendant le traitement
L'allaitement est interdit pendant le traitement.

Pratiquez une **activité physique** : cela contribue à une meilleure qualité de vie corporelle et physiologique.

Si vous partez en **vacances**, **emportez toujours votre ordonnance** ainsi que **vosre carte vitale** et faites activer votre dossier pharmaceutique (DP).

